



Gennevilliers
“
L'AUDACE D'UNE
VILLE POPULAIRE

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

Conseil Municipal du 17 décembre 2025

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Une crise politique et des finances publiques durable

Une croissance économique atone

Comptes publics dégradés

Prévision de déficit public en 2026:

- 4,9 %

du PIB (-5,5% en 2025)

Taux de chômage en hausse à 7,7 %

Un ralentissement temporaire de l'inflation

+1 %

Croissance économique

+0,7 %
en 2026

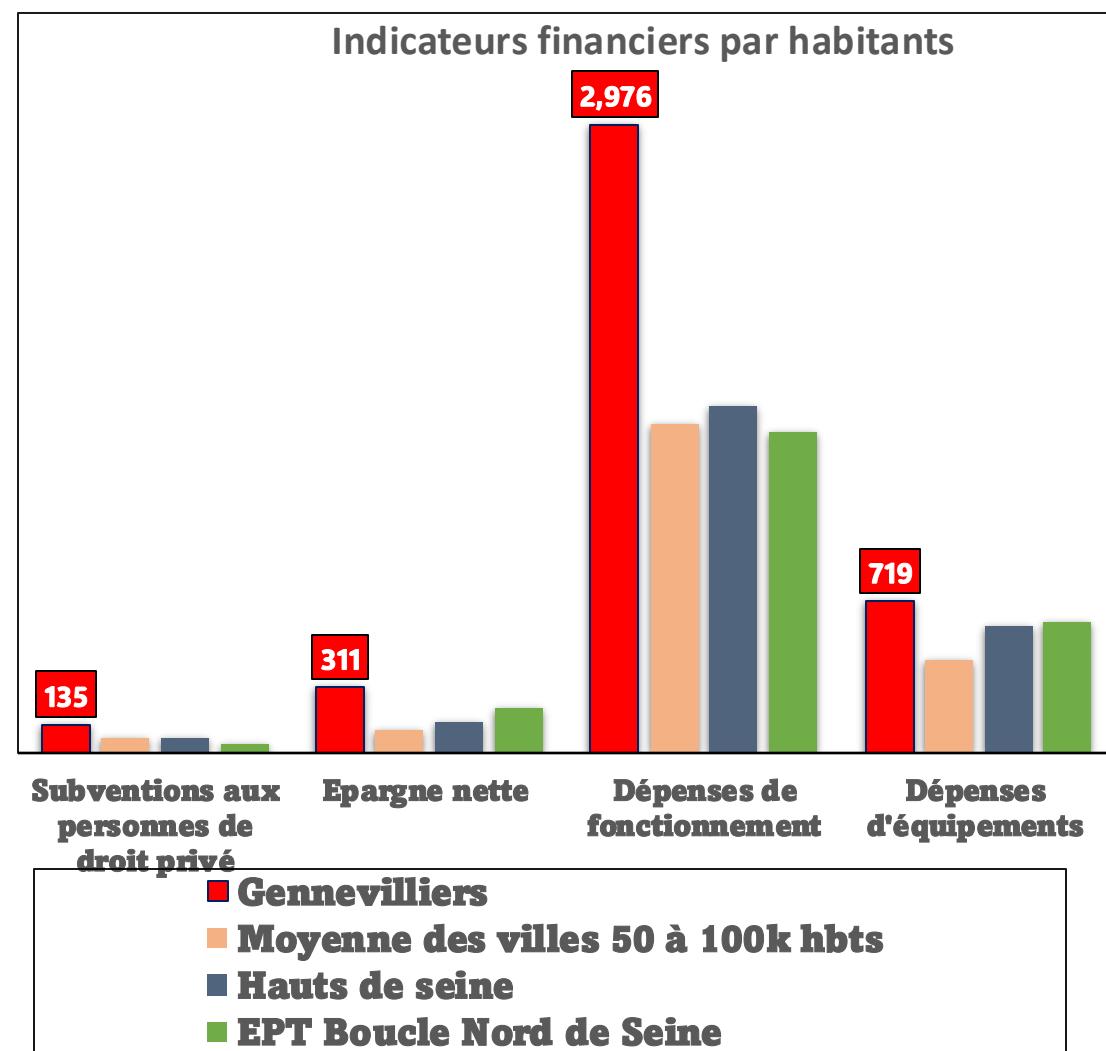
Projet de Loi de Finance pour 2026 : le choix de l'austérité avec une contribution massive des collectivités

- Une incertitude sur le vote du Projet de loi de finance 2026
 - Risque pour la seconde année consécutive que la loi de finance ne soit pas adoptée d'ici la fin de l'année. Dans ce cas, une loi spéciale, à titre transitoire, organisera la poursuite de l'action publique jusqu'à l'adoption d'une loi de finance en début d'année prochaine.
- Un PLF austéritaire avec une contrainte pour les collectivités à hauteur de 7,5Md€ selon le Comité des finances locales
 - Parmi les principales mesures :
 - Suppression du FCTVA de fonctionnement
 - Diminution de 25% de la compensation fiscale sur les locaux industriels
 - DILICO, triplement de l'effort supporté par le bloc communal
 - DCRTP; nouveau écrêtement de la dotation de compensation
 - Regroupement de trois dotations d'investissement la DETR , la DSIL et la DPV (Dotation politique de la ville) au sein d'un nouveau « Fonds d'investissement pour les territoires » (FIT) avec un montant total en baisse
 - Diminution du Fonds Vert, servant à financer les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics

Projet de Loi de Finance pour 2026 : Un risque pour Gennevilliers de 3,2 M€ sans compter la diminution probable des subventions d'investissement

<i>Disposition initiales PLF 2025</i>	<i>Impact pour Gennevilliers pris en compte dans le ROB</i>
Suppression du FCTVA de fonctionnement (dépenses d'entretien et de maintenance de la voirie, des bâtiments publics, dépenses de cloud informatique)	-0,5 M€ de recettes de fonctionnement
Diminution de 25% de la compensation fiscale sur les locaux industriels	-0,7 M€ de recettes de fonctionnement
DCRTP : nouveau écrêtement de la dotation en variables d'ajustement pour financer l'enveloppe globale de la DGF	-2 M€ de recettes de fonctionnement
DILICO : triplement de l'effort supporté par le bloc communal	Exonération de la contribution
Regroupement de trois dotations d'investissement : la DETR , la DSIL et la DPV (Dotation politique de la ville) au sein d'un nouveau « Fonds d'investissement pour les territoires » (FIT)	Diminution du taux de subventionnement en investissement pour les grands projets
Diminution du Fonds Vert , qui sert à financer les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.	Diminution du taux de subventionnement pour les rénovations d'écoles et autres projets relativement renforçant la performance environnementale

Gennevilliers : une situation financière saine en comparaison des autres strates communales

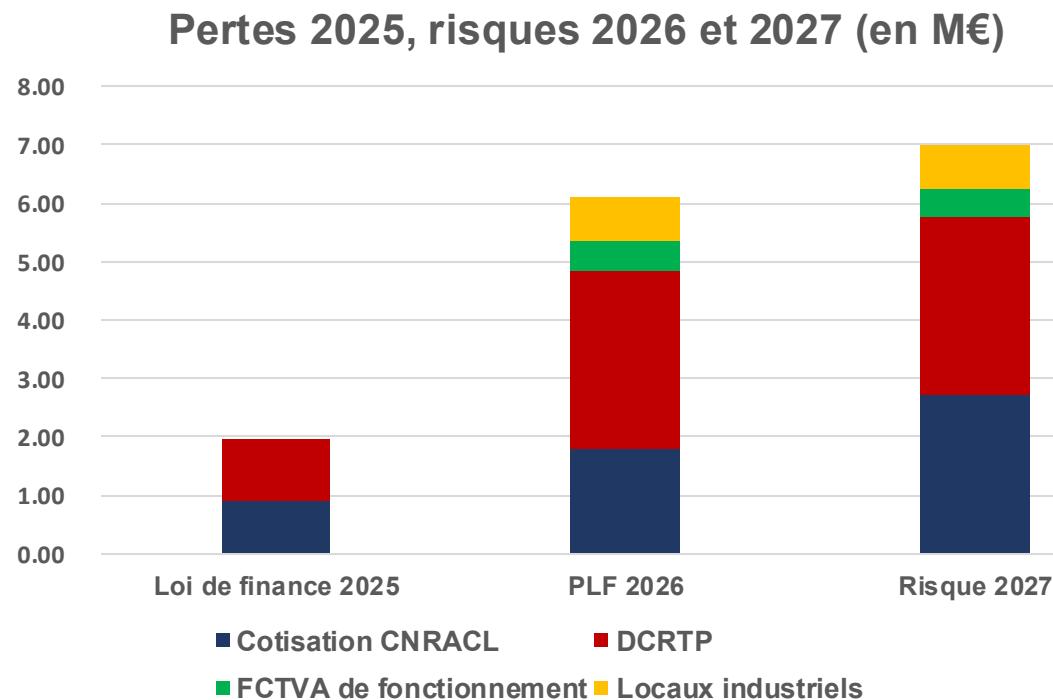


Les ratios financiers proratisés par habitants en date de 2024 laissent entrevoir des ratios communaux supérieurs à la moyenne des communes de sa strate, des communes des Hauts-de-Seine et de l'EPT, signe d'une puissance financière au service des besoins de sa population que ce soit en dépenses de fonctionnement, dépenses d'équipements, et subventions.

Ce choix constant n'empêche pas une épargne nette par habitants au dessus des autres communes.

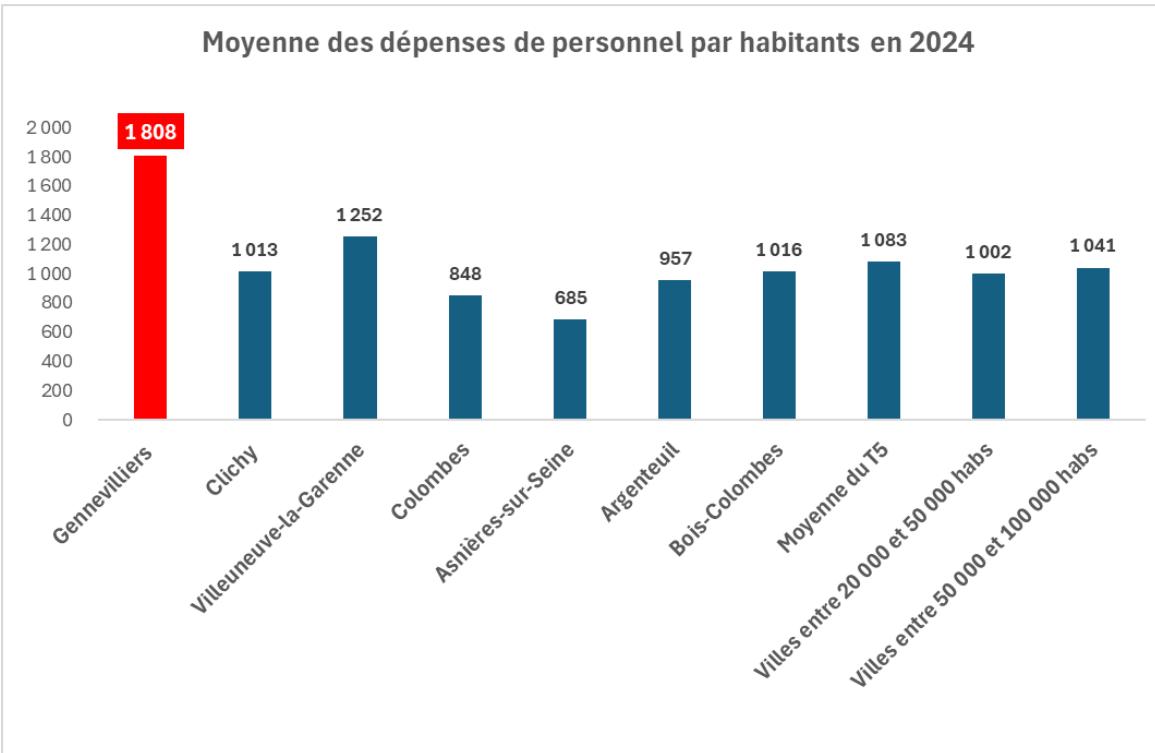
Des pertes notables en dépenses et en recettes non récupérables par les ponctions répétées des gouvernements successifs

- La loi de finance 2025 finale a engendrée une perte de 1,9 M€ (+0,9M€ de cotisations CNRACL, -1 M€ de DC RTP) pour la Ville.
- Le PLF 2026 fait peser un risque de 3,2M€ sans compter la nouvelle hausse de CNRACL de +0,9 M€ (+3,8M€ au total étalé sur 4 années acté par la loi de finance 2025).
- Ainsi la perte en cumulée serait supérieure à 6 M€ en 2026 en comptabilisant la ponction 2025 non compensée.
- Même sans mesures supplémentaires, l'année 2027 présente un risque de perte de 7 M€ avec les pertes réelles et possibles de la loi de finance 2025 et du PLF 2026.



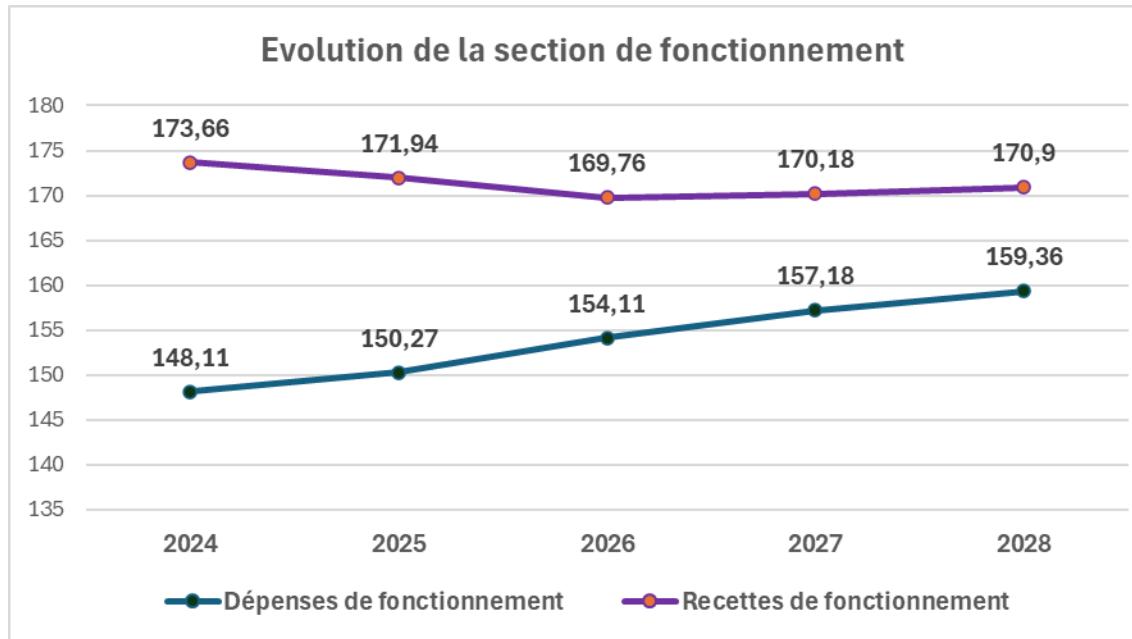
Orientation Budget 2026 Dépenses de fonctionnement : un contrôle de la dynamique dans un contexte national constraint

- Une maîtrise de l'évolution des charges à caractère général (41 M€)
- Préservation du budget subventions alloués aux associations (6,9 M€), au CCAS (3,4 M€), à la Caisse des Ecoles (1,4 M€) et aux budgets annexes Cinéma Jean Vigo et Restauration du Personnel (1 M€)
- Masse salariale (95,7 M€), signe concret d'un service public contre la privatisation et d'un choix de développer des actions à la population de qualité. En témoigne les dépenses de personnel par habitants par rapport aux autres communes des Hauts-de-Seine.



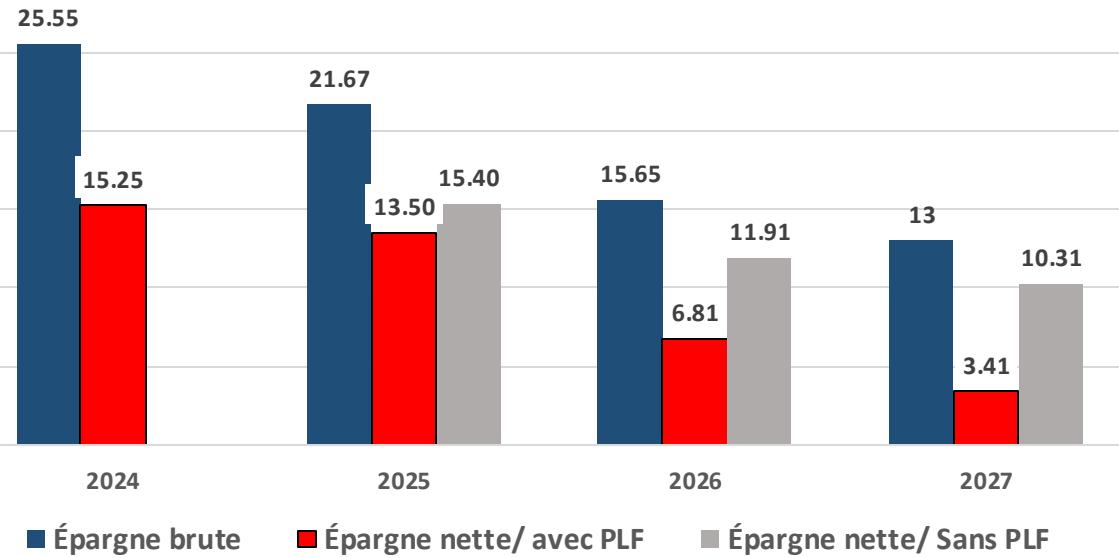
Orientation Budget 2026 Recettes de fonctionnement : une progression limitée avec des recettes en majorité figées

- Une progression de la DSU et du FSRIF (dotation de l'État et péréquation horizontale) réelle mais en deçà du recul de la DCRTP (-2 M€)
- Faible revalorisation des bases de taxe foncière (+1%).
- Une légère progression des recettes usagers permis par des recrutements de nouveaux professionnels de santé au Centre Municipal de Santé
- Maintien d'une recherche active de subventions auprès de nos partenaires (CAF, Département, ARS ...)



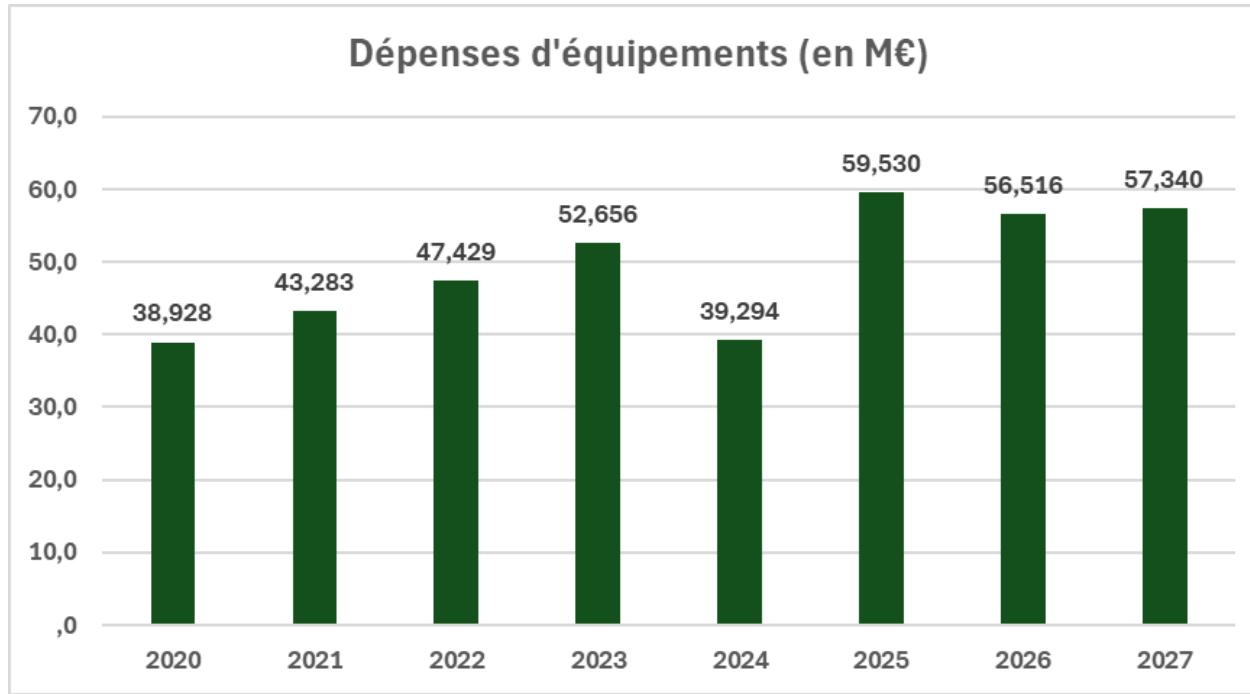
Un niveau d'épargne préservé en 2026 mais suggérant une vigilance particulière dans les années suivantes face aux désengagements de l'Etat

Evolution de l'épargne brute et nette avec comparaison sans les ponctions des lois de finances réelles et projetées (en M€)



- Les coups portés par l'Etat aux finances communales rendent l'exercice de construction budgétaire de plus en plus complexe. Pour la deuxième année consécutive, la baisse des ressources se combine à de nouvelles charges imposées.
- La DCRTP et la compensation pour les locaux industriels **représentent un risque de 10 M€ de pertes plausibles** avant PLF 2026 et encore de 7.2 M€ après PLF 2026 si celui-ci était adopté pour les prochaines années.
- Face à ces perspectives, la stabilité de l'épargne de la Ville constitue un enjeu majeur pour financer les projets d'investissement et limiter le recours à l'emprunt.

Dépenses d'équipements : Près de 337 M€ investis sur le mandat

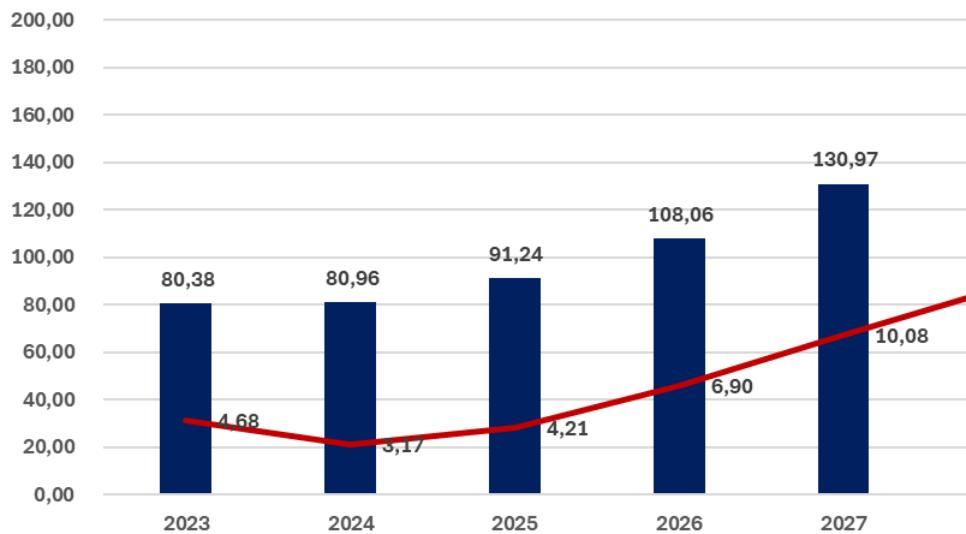


Avec près de **281 M€ déjà investis depuis le début du mandat** et encore 114 M€ d'ici 2027, les dépenses et subventions d'équipements atteignent un niveau inédit.

Sont comptabilisés entre autres les constructions ou de réhabilitations d'équipements divers, les travaux pour la construction d'un cadre de vie plus écologique et inclusifs et l'aménagement de plusieurs quartiers.

Une mobilisation du recours à l'emprunt toujours maîtrisé et avec un ratio de désendettement en deçà des seuils d'alertes

Encours de dette et ratio de désendettement



- Le programme d'investissement nécessite de recourir au levier de l'emprunt dans des proportions maîtrisées et avec un ratio de désendettement qui demeure bien en dessous du seuil d'alerte de 12 années. Le faible ratio de désendettement actuel permet d'envisager une dynamique d'emprunt sous contrôle.
- La hausse du ratio de désendettement est aussi une des conséquences de l'austérité imposée par l'Etat. La baisse de l'autofinancement conjugué à un taux investissements locaux de plus en plus erratique, implique mécaniquement de mobiliser davantage ce levier pour financer les investissements.

Des investissements au service de la population à travers quelques illustrations (1/2)

Nouveau quartier
Chanteraines



Des investissements au service de la population à travers quelques illustrations (2/2)

Réhabilitation Groupe scolaire Henri Wallon



Crèche Potamia



Projet Alimentaire de Territoire – Ferme Argentières

Le grands axes politiques pour 2024 : Un budget volontariste au service des Gennevillois et de la ville de demain (1/2)

- Une politique volontariste au service des Gennevillois
- L'aménagement et l'embellissement de la ville
- Gennevilliers ville de la transition écologique
- Le développement économique
- Une politique de l'enfance exigeante
- Une politique d'émancipation de la jeunesse
- Une politique culturelle ambitieuse
- Le sport pour tous
- Le départ en vacances des familles facilité
- Une politique de la petite enfance contrainte par les tensions de recrutement
- Une politique sociale novatrice au service de la lutte contre la précarité

Le grands axes politiques pour 2024 : Un budget volontariste au service des Gennevillois et de la ville de demain (2/2)

- Des moyens pour les associations
- Faire vivre la démocratie
- Une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Le renforcement de la politique d'accès aux soins de qualité pour tous
- Renforcement de la gestion de la relation aux usagers et plus largement du lien entre l'administration, les agents du SP et les citoyens
- Une politique des ressources humaines ambitieuse mais réaliste, renforçant l'attractivité de la ville employeur, conciliant les objectifs de santé et d'efficacité au travail.
- La défense des services publics
- Le droit à la tranquillité

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

